



### Votre dossier :

- Copie d'une pièce d'identité valide
- Curriculum Vitae
- 1 Copie des diplômes signés par vous
- Un « relevé de carrière » ciblé dans le domaine agricole (expériences professionnelles—woofing...)

**Présentez votre projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête aujourd'hui (lettre de motivation)**

### Les + de la formation :

- un parcours individualisé à chacun
- une formation en partenariat avec les professionnels
- une formation dédiée à la construction du projet d'installation
- une exploitation sur le site avec 2 ateliers : un en caprin et un en viticulture
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

### Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
- Une possibilité d'hébergement (80 € la semaine ou 20 € la nuitée) et de restauration sur site (6 € le repas du midi et du soir - 3 € le petit-déjeuner)



### Renseignements & inscriptions :

**CFPPA Olivier de Serres-**  
**1062, chemin du Pradel**

**07170 MIRABEL**

**Tél : 04 75 36 71 80**

[cfppa.aubenas@educagri.fr](mailto:cfppa.aubenas@educagri.fr)

<http://epl.aubenas.educagri.fr>



Mise à jour le .01/07/2026



## DEVENEZ :

### Responsable d'Entreprise Agricole

En obtenant un BPREA

Formation en présentiel (3 jours) et  
distanciel (2 jours)



### CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04.75.36.71.80



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne



Ne pas jeter sur la voie

<b>Objectifs</b>	Etre en mesure de gérer une exploitation agricole. Accéder à la capacité professionnelle agricole permettant d'obtenir les aides à l'installation. <b>Obtenir un diplôme de niveau 4</b>
<b>Public et Prérequis</b>	Etre demandeur d'emploi ou bénéficiaire d'un CPF de transition (ex-CIF) Avoir un projet d'installation réfléchi Avoir effectué une semaine de stage au minimum dans une exploitation
<b>Statut pendant la formation</b>	Stagiaires de la formation professionnelle
<b>Durée</b>	Formation d'une durée de 956h en centre (maximum) et 8 semaines en entreprise. <b>2 rentrées selon sa spécialisation :</b> <b>Le 1er octobre 2026 (élevage) et le 5 janvier 2027 (productions végétales)</b>
<b>Coût</b>	15,60 € de l'heure stagiaire, soit 14 913,60 € pour le parcours complet Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : <a href="https://epl.aubenas.educagri.fr/">https://epl.aubenas.educagri.fr/</a>
<b>Admission</b>	Dossier de candidature <b>Informations Collectives : tous les mois à partir du 29 janvier 2026 (voir le site Internet)</b> Entretien de positionnement
<b>Individualisation de parcours</b>	<b>3 jours en présentiel et 2 jours en distanciel</b> Parcours individualisé en fonction du projet- des diplômes acquis—de l'expérience professionnelle. Divers choix possibles de production principale et d'une ou plusieurs activités complémentaires
<b>Indicateurs</b> <small>(données 2024)</small>	Taux de satisfaction : <b>82,7 %</b> Taux d'abandon : <b>Aucun</b> Taux de réussite : <b>96,4 %</b> Taux d'insertion par rapport aux réponses reçues (à 3 mois) : <b>72,7 %</b>



**Diplôme organisé en 7 unités capitalisables**

- C1 — Se situer en tant que professionnel**
    - \* Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
    - \* Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation
  - C2 — Piloter le système de production**
    - \* Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
    - \* Gérer le travail
  - C3 — Conduire le processus de production dans l'agroécosystème : en caprins, en arboriculture, en maraîchage, en viticulture et en volailles fermières (de chair et pondeuses)**
    - \* Combiner les différentes activités liées aux productions
    - \* Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

**Nouvelle production principale proposée : l'élevage porcin**
  - C4 — Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise**
    - \* Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise
    - \* Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
  - C5 — Valoriser les produits ou services de l'entreprise**
    - \* Commercialiser un produit ou un service
    - \* Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
  - C6 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**  
**UCARE 1 : capacités professionnelles supplémentaires : UCARE A transfo ou UCARE B Services ou UCARE C Production**
  - C7 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**  
**UCARE 2 : capacités professionnelles supplémentaires : UCARE « libre » (y compris nouvelle UCARE A, B ou C) (à l'exclusion de ce qui est déjà traité dans le référentiel national et pas de redondance avec UCARE 1)**
- Les Ucares du centre : maraîchage, conduite de verger, pépinière arboricole, transformation fruits et légumes, viticulture, œnologie, accueil à la ferme, volailles fermières (chair et pondeuses), transformation fromagère,  
**Depuis 2025 : abattage d'arbres et atelier de petits fruits**

D'autres Ucares sont possibles au sein de notre réseau d'établissements partenaires

**Evaluation** ☰

Oraux d'explicitation liés à une situation professionnelle sur l'entreprise de stage ou par rapport au projet personnel  
Composition du jury : 2 formateurs ou 1 formateur et 1 Professionnel